

À une séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Hérouxville tenue, le neuvième (9e) jour de février 2021, à 15 h 45, sont présents : Monsieur le Maire Bernard Thompson et les conseillers et conseillères suivants(es) : Monsieur Marco Périgny, Madame Carole Hubert-Ruel, Madame Helene Gilbert et Monsieur Yvan Bordeleau.

Absents : Madame Diane Jacob, conseillère et Monsieur Michel Tremblay, conseiller.

Monsieur Bernard Thompson, maire agissant à titre de président de l'assemblée.

Madame Denise Cossette, directrice générale agissant comme secrétaire de la séance.

Considérant la situation actuelle, cette séance est tenue à huis clos avec l'assentiment des membres du conseil présent.

Tous formant quorum.

2021-02-15

## **02 Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Proposé par : Mme Helene Gilbert

Appuyé par : Mme Carole Hubert Ruel et il est résolu d'adopter l'ordre du jour après l'ajout de deux points aux affaires diverses :

- 01 Mot de bienvenue
- 02 Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 03 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 12 janvier 2021
- 04 Adoption des comptes à payer au 31 janvier 2021
- 05 Adoption des états financiers au 31 janvier 2021
- 06 Correspondance (résolutions)
- 07 Demande de branchement aux services municipaux n° 6 380 352
- 08 Demande de branchement aux services municipaux n° 6 118 686
- 09 Liste des documents à détruire février 2021
- 10 Appui à la MRC de Mékinac, dossier couverture médicale sur le territoire
- 11 Demande de la compagnie AKIFER pour prolonger le délai de la remise du rapport d'analyse de vulnérabilité pour la prise d'eau potable
- 12 Demande de la Corporation de développement de Hérouxville, quote-part supplémentaire
- 13 Transport adapté, plan d'optimisation
- 14 Location des locaux – ZECS Mauricie
- 15 Projet de laveuse dans la caserne
- 16 Rapport annuel de la Régie des incendies du Centre-Mékinac
- 17 États financiers 2019 de l'OMH de Mékinac
- 18 Offre de service pour l'inspection des bornes d'incendie
- 19 Affaires diverses :
  - .1 Projet parc
  - .2 Soutien financier APL
- 20 Questions :
- 21 Levée de la séance

**03 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 12 janvier 2021**

2021-02-16

Proposé par : M. Yvan Bordeleau  
Appuyé par : M. Marco Périgny et il est résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 12 janvier 2021.

- Adoptée -

**04 Adoption des comptes à payer au 31 janvier 2021**

2021-02-17

Proposé par : Mme Carole Hubert Ruel  
Appuyé par : Mme Helene Gilbert et il est résolu d'adopter les comptes payés par paiement direct en janvier 2021 pour un montant de 4 430.44 \$ et les comptes à payer au journal des déboursés du 31 janvier 2021 pour un montant de 158 469.95 \$. D'approuver les salaires nets versés en janvier pour un montant de 16 194.12 \$.

— Adoptée —

**05 Adoption des états financiers au 31 janvier 2021**

2021-02-18

Proposé par : Mme Carole Hubert Ruel  
Appuyé par : Mme Helene Gilbert et il est résolu d'adopter les états financiers au 31 janvier 2021. QUE ce conseil a pris connaissance des écritures au journal général en date du 31 janvier 2021 !

- Adoptée -

**06 Correspondance (résolutions)**

.1 Les œuvres du Lac en Cœur : remerciements campagne de financement 2020

**07 Demande de branchement aux services municipaux n° 6 380 352**

*Mme la conseillère Helene Gilbert mentionne qu'il y a beaucoup de gens qui circulent dans le nouveau développement et prennent des informations sur les terrains à vendre*

2021-02-19

Proposé par : M. Marco Périgny  
Appuyé par : Mme Helene Gilbert et il est résolu d'accepter la demande de branchement au réseau d'aqueduc et d'égout municipal pour le lot 6 380 352. QUE les coûts reliés aux branchements sont aux frais des propriétaires !

- Adoptée -

**08 Demande de branchement aux services municipaux n° 6 118 686**

2021-02-20

Proposé par : M. Marco Périgny  
Appuyé par : Mme Helene Gilbert et il est résolu d'accepter la demande de branchement au réseau d'aqueduc et d'égout municipal pour le lot 6 118 686. QUE les coûts reliés aux branchements sont aux frais des propriétaires !

- Adoptée -

## 09 Liste des documents à détruire février 2021

2021-02-21

Proposé par : Mme Carole Hubert Ruel  
Appuyé par : M. Yvan Bordeleau et il est résolu d'approuver la liste des documents à détruire préparée en février 2021.

- Adoptée -

## 10 Appui à la MRC de Mékinac, dossier couverture médicale sur le territoire

*Monsieur le maire mentionne avoir reçu déjà un accusé réception du Collège des médecins mentionnant qu'il a pris connaissance de la demande*

2021-02-22

CONSIDÉRANT l'avis transmis le 19 décembre 2020 par le Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Mauricie-et-du-Centre-du-Québec (CIUSSS-MCQ) faisant état du départ de quatre (4) médecins du Groupe de médecine familiale (GMF) de la Vallée de la Batiscan;

CONSIDÉRANT QUE ces quatre (4) médecins, rattachés au GMF de la Vallée de la Batiscan, exerçaient exclusivement leur pratique dans la MRC de Mékinac;

CONSIDÉRANT QU'UN cinquième médecin annonçait à la mi-janvier 2021 son départ du GMF de la Vallée de la Batiscan et du territoire de Mékinac après une année de pratique en tant que médecin nouvellement diplômé;

CONSIDÉRANT QUE ces départs indiquent deux (2) retraites et trois (3) transferts, dont deux pour la ville de Trois-Rivières en pratique privée et un pour la ville de Québec;

CONSIDÉRANT QUE le départ de ces médecins laisse des milliers de citoyens et citoyennes de Mékinac sans médecin de famille;

CONSIDÉRANT QUE les indices démographiques liés à la MRC de Mékinac démontrent un net vieillissement de sa population et que l'accès aux soins de santé devient prioritaire;

CONSIDÉRANT QUE d'autres médecins rattachés au GMF Vallée de la Batiscan quitteront potentiellement en 2021 pour une retraite bien méritée;

CONSIDÉRANT QUE le CIUSSS-MCQ affirme que la répartition par région est effectuée par le gouvernement du Québec et que le département régional de médecine générale fixe ensuite les priorités de la couverture médicale pour l'ensemble de la région de la Mauricie-et-du-Centre-du-Québec, et ce, en collaboration avec les tables médicales territoriales de chacun des réseaux locaux de services;

CONSIDÉRANT QUE dans tout ce processus, le CIUSSS-MCQ lui-même confirme n'avoir aucun mot à dire sur l'attribution des postes disponibles au Plan régional d'effectifs médicaux (PREM);

CONSIDÉRANT QUE le PREM semble attribuer des assignations pour des régions dont les besoins ne sont pas aussi criants que ceux de la MRC de Mékinac;

CONSIDÉRANT QUE le CIUSSS-MCQ, de son propre aveu, ne possède aucun pouvoir d'intervention à l'égard du recrutement des médecins;

CONSIDÉRANT la volonté des élus de la MRC de Mékinac de déployer les ressources et services nécessaires afin de faciliter le recrutement, l'accueil et l'intégration des nouveaux médecins désirant s'établir et pratiquer à l'intérieur du territoire;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par : Mme Carole Hubert Ruel

Appuyé par : Mme Helene Gilbert

Et il est résolu :

- D'appuyer la résolution numéro 21-01-06 de la MRC de Mékinac qui demande au ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec d'intervenir dans le processus de recrutement des médecins de famille de manière à assurer une meilleure coordination et une meilleure répartition en région et d'offrir à toute candidature potentielle les incitatifs nécessaires pour exercer leur profession dans des conditions gagnantes pour tous;

- Que cette résolution soit transmise à madame Sonia Lebel, députée de Champlain, ministre responsable de l'Administration gouvernementale, monsieur Jean Boulet, ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale et ministre responsable de la région de la Mauricie et à madame Marie-Louise Tardif, députée de la circonscription de Lavolette–Saint-Maurice.

- Adoptée –

**11 Demande de la compagnie AKIFER pour prolonger le délai de la remise du rapport d'analyse de vulnérabilité pour la prise d'eau potable**

2021-02-23

Proposé par : M. Marco Périgny

Appuyé par : Mme Carole Hubert Ruel et il est résolu de demander au ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, une prolongation de délai pour la remise du rapport d'analyse de vulnérabilité de notre prise d'eau potable qui devait être remis le 1<sup>er</sup> avril 2021, considérant la situation pandémique, les nouvelles mesures annoncées et le manque de ressources spécialisées dont ont dû faire face les firmes accréditées.

- Adoptée -

**12 Demande de la Corporation de développement de Hérouxville, quote-part supplémentaire**

2021-02-24

CONSIDÉRANT QUE les activités de la Corporation de développement de Hérouxville représentent un apport important à l'essor de la municipalité;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par : M. Marco Périgny

Appuyé par : M. Yvan Bordeleau

Et il est résolu :

QUE ce conseil est d'accord à augmenter la contribution versée à la Corporation de développement de Hérouxville en fonction de leurs besoins jusqu'à un maximum de 10 000 \$.

- Adoptée –

### **13 Transport adapté, plan d'optimisation**

2021-02-25

CONSIDÉRANT la demande du ministère des Transports auprès de la Corporation Transport Adapté Mékinac, de fournir un plan d'optimisation des ressources pour le service de transport adapté;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal de Hérouxville en a pris connaissance séance tenante;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par : M. Yvan Bordeleau  
Appuyé par : Mme Carole Hubert Ruel

Et il est résolu :

D'appuyer le plan d'optimisation des ressources 2020 du transport adapté et collectif dans la MRC de Mékinac.

- Adoptée -

### **14 Location des locaux – ZECS Mauricie**

2021-02-26

CONSIDÉRANT QUE les bureaux municipaux seront relocalisés au 1160, rang Saint-Pierre Sud à Hérouxville d'ici le 1<sup>er</sup> juillet 2021;

CONSIDÉRANT QUE l'organisme ZECS Mauricie est intéressé à louer l'espace à bureau du 1060, rang Saint-Pierre Sud à Hérouxville à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2021;

Il est proposé par : M. Yvan Bordeleau  
Appuyé par : Mme Carole Hubert Ruel

Et il est résolu :

QUE la Municipalité de Hérouxville accepte de louer l'espace à bureau du 1060, rang Saint-Pierre Sud à Hérouxville pour un montant de 400 \$ par mois.

DE partager les frais d'internet avec l'organisme ZECS Mauricie.

QU'un contrat de location sera signé entre les parties pour la durée du bail et autres détails à négocier si applicables.

- Adoptée -

### **15 Projet de laveuse dans la caserne**

*Monsieur le maire mentionne que le projet d'installer une laveuse dans la caserne de Hérouxville n'a pas été discuté au conseil d'administration de la Régie des incendies, que la démarche aurait dû commencer par là et non au conseil municipal de Hérouxville.*

*Qu'il y a une laveuse déjà installée à Saint-Séverin. Que ce projet amène d'autres dépenses, comme l'augmentation de l'électricité à la caserne.*

*Madame Helene Gilbert, conseillère et membre du conseil d'administration de la Régie des incendies du Centre-Mékinac est d'accord à apporter ce point au prochain conseil d'administration de la régie.*

*Donc, ce point est reporté à une prochaine séance.*

**16 Rapport annuel de la Régie des incendies du Centre-Mékinac**

2021-02-27

Proposé par : Mme Helene Gilbert  
Appuyé par : M. Marco Périgny et il est résolu d'approuver le rapport annuel du schéma de couverture de risques en incendie incluant le plan de mise en œuvre prévu pour Hérouxville.

- Adoptée -

**17 États financiers 2019 de l'OMH de Mékinac**

2021-02-28

Proposé par : Mme Carole Hubert Ruel  
Appuyé par : M. Marco Périgny et il est résolu d'accepter les états financiers de l'OMH de Mékinac pour l'exercice financier 2019. Le déficit attribué à Hérouxville est de 9 681,96 \$, absorbé à 90 % par la Société d'habitation du Québec (8713,76 \$) et 10 % par la Municipalité de Hérouxville (968,20 \$).

- Adoptée -

**18 Offre de service pour l'inspection des bornes d'incendie**

*Comme l'inspection a été faite en 2020, nous croyons possible de reporter à plus tard. Nous prendrons les informations nécessaires et reviendrons sur ce sujet.*

**19 Affaires diverses :**

**.1 Projet parc**

*Madame Carole Hubert Ruel, conseillère, explique le projet d'aménagement d'un parc intergénérationnel, les coûts, les organismes consultés pour ce faire.*

2021-02-29

Proposé par : M. Yvan Bordeleau  
Appuyé par : M. Marco Périgny et il est résolu que ce conseil autorise Madame Carole Hubert Ruel, conseillère, à présenter, au FDT, le projet d'aménagement d'un parc à l'intersection du rang Saint-Pierre Sud et la rue de l'Église et faire les démarches nécessaires auprès de la Paroisse Saint-François, le projet de parc étant situé sur leur propriété.

- Adoptée -

**.2 Soutien financier APL**

2021-02-30

CONSIDÉRANT la demande de l'Association pour la protection du Lac-à-la-Tortue (APL) pour le renouvellement de la contribution financière versée par la municipalité de Hérouxville;

Il est proposé par : M. Yvan Bordeleau  
Appuyé par : M. Marco Périgny

Et il est résolu :

Que ce conseil verse la somme de 2 500 \$ pour la phase 2021 du projet de nettoyage des berges du lac à la tortue.

- Adoptée -

**20 Questions**

Aucune question

**21 Levée de la séance**

2021-02-31

Proposé par : Mme Carole Hubert Ruel  
Appuyé par : M. Marco Périgny et il est résolu de lever la séance à 16h46.

— Adoptée —